

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 21 mai 2024

Le vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre, à vingt heures et trente-cinq minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le quatorze mai deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

**Présents** : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET.

**Absents** : Pierre LETIEVANT pouvoir à Bernadette TRANCHAND, Frédéric DELOLME pouvoir à Serge THIVILLON.

**Secrétaire de séance** : Mickaël BLACHON

**Délibération n°3 : (2024-018)**

**Objet : Subvention Comité des Fêtes :**

Considérant que le Comité des Fêtes de Tarentaise est amené à acquérir divers matériels pour le fonctionnement de la maison d'œuvres,

Vu l'article L. 1611-4 du Code Générale des Collectivités Territoriales, concernant l'attribution de subventions aux associations,

Il est proposé de verser une subvention au Comité des Fêtes pour l'année 2024 d'un montant de 700 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,  
ACCEPTE le versement d'une subvention au Comité des Fêtes d'un montant de 700 €.**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 23/05/2024

*Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le 28/05/2024  
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,  
Maire de Tarentaise

Mickaël BLACHON,  
Secrétaire de séance



Mairie de Tarentaise  
42 (Loire)